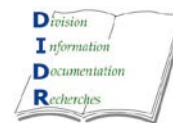


29 septembre 2017



Le recrutement secret de miliciens en 2015 parmi les réfugiés burundais du camp de Mahama

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Résumé : Des enquêtes menées par l'ONG américaine *Refugees International* et des médias français (*France 24, RFI*) et qatari (*Al Jazeera*) auprès de travailleurs humanitaires et de réfugiés du camp de Mahama concluent à l'existence en 2015 d'un recrutement secret de réfugiés burundais pour des groupes paramilitaires de l'opposition politique burundaise avec le soutien des autorités rwandaises.

Abstract: Some conducted by the U.S. NGO *Refugees International* and some French and Qatari medias (*France 24, RFI, Al Jazeera*) investigations with humanitarian workers and refugees of Mahama camp conclude that in 2015 a secret recruitment of Burundian refugees for paramilitary groups of the Burundian political opposition existed with the help of Rwandese authorities.

Nota : La traduction des sources en anglais est assurée par la DIDR.

Au début de l'année 2015, plus de 220 000 personnes ont fui le Burundi pour échapper aux persécutions des autorités et au climat de guerre civile. En avril 2015, 46 000 d'entre eux se trouvaient regroupés dans le camp de Mahama placé sous la responsabilité du HCR. A partir de mai 2015, des réfugiés de ce camp ont commencé à se plaindre auprès de membres d'organisations internationales intervenant sur les lieux de recrutements forcés pour des groupes paramilitaires.¹

En juillet 2015, une journaliste du média qatari *Al Jazeera* a recueilli le témoignage d'une femme de ce camp dont le mari avait été recruté par un groupe paramilitaire opposé au gouvernement burundais. Ce témoignage a été corroboré par d'autres personnes du camp.²

En septembre et octobre 2015, des membres de l'ONG américaine *Refugees International* (RI) ont interrogé sur ces recrutements des membres d'organisations internationales intervenant dans le camp de Mahama ou basés à Kigali. Cette ONG a choisi de ne pas interroger directement les réfugiés pour ne pas les mettre en danger. Ces témoignages, dont les auteurs sont anonymes, relatent qu'entre mai et décembre 2015, au moins 14 groupes de réfugiés composés d'une cinquantaine de personnes et résidant séparément dans le camp ont fait état de tels recrutements auprès d'officiels rwandais ou internationaux. En outre, 30 réfugiés burundais originaires de ce camp ayant été arrêtés en République démocratique du Congo (RDC) ont confirmé l'existence de ces recrutements. Enfin, des résidents du camp surpris en possession de cartes de réfugiés qui ne leur appartenaient pas ont déclaré spontanément que les propriétaires de ces cartes avaient quitté le camp pour suivre des entraînements militaires.³

Selon les témoignages recueillis par RI, trois recruteurs sévissaient dans le camp et ciblaient tous les Burundais en âge de combattre, en particulier ceux disposant de compétences spéciales comme celles des anciens militaires, des chauffeurs ou des infirmiers. En août 2015, leur objectif était de recruter 5 000 hommes. Six cas d'adolescents (âgés de 15 à 17 ans) recrutés ont aussi été rapportés. Les rassemblements organisés par les recruteurs avaient lieu après 17 heures dans le camp (après le départ des travailleurs humanitaires ni rwandais ni burundais) ou dans le village proche de Munini. Des policiers rwandais assistaient à certains de ces rassemblements. Certains réfugiés ont été recrutés en dehors du camp, dans les zones urbaines du Rwanda. Deux organisations politico-militaires de l'opposition burundaise ont été citées comme étant bénéficiaires de ces recrutements : les Forces nationales de libération (FNL) et le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD). Le terme générique désignant les groupes paramilitaires en formation était *Imbogoraburundi* signifiant « ceux pour le redressement du Burundi ».⁴

Les recrues ne percevaient pas de solde, mais se voyaient délivrer un document prouvant leur enrôlement, la date apposée indiquant leur transfert dans un camp d'entraînement militaire. Les recruteurs leur demandaient de laisser dans le camp de Mahama leur carte d'enregistrement comme réfugiés et leur téléphone portable. Lors de leur embarquement dans des camions militaires rwandais, certains policiers étaient présents. Ces recrues ont été conduites dans des camps d'entraînement, situés notamment dans le parc national forestier de Nyungwe, où des centaines de miliciens burundais, dont des femmes et des mineurs, étaient installés. Certains de ces miliciens portaient des uniformes marqués

¹ Refugees International (RI), 14/12/2015 ; RUMMERY Ariane (porte-parole du HCR), 28/04/2015.

² *Al Jazeera*, 24/07/2015.

³ RI, 14/12/2015.

⁴ *Ibid.*

d'écussons de l'armée rwandaise. Les recrues étaient formés au maniement d'armes de toutes catégories.⁵

Ceux qui refusaient d'être enrôlés étaient menacés constamment, et deux cas de personnes ayant été maltraitées pour avoir refusé cet enrôlement ont été rapportés. Pour échapper aux agents recruteurs, certains réfugiés dormaient dans des abris qui ne leur avaient pas été attribués ou dans les sanitaires. Des enfants évitaient d'aller à l'école parce que des élèves adultes faisaient pression sur eux pour les inciter à s'enrôler. Des fonctionnaires du ministère de la Gestion des catastrophes et des réfugiés (MIDIMAR) et des policiers ont donné consigne aux réfugiés de ne pas évoquer ce recrutement auprès des agents humanitaires et des journalistes. Le 23 octobre 2015, lors d'une allocution publique prononcée dans le camp en présence de journalistes, Séraphine Mukantabana, ministre du MIDIMAR, a menacé de représailles les réfugiés qui évoqueraient ces recrutements, qu'elle a qualifié de mensonges, et a interdit aux agents humanitaires étrangers de rencontrer les familles de réfugiés après leurs heures de service.⁶

En octobre 2015, une équipe du média français *France 24* s'est vue refuser l'accès au camp de Mahama après avoir fait une demande officielle. Son enquête dans les villages frontaliers a pu confirmer l'existence de ces recrutements secrets. Un témoin lui a assuré avoir vu une centaine de jeunes rassemblés aux abords du camp et emmenés en camions militaires. D'autres témoins, habitant un village des alentours, lui ont déclaré avoir vu des camions remplis de réfugiés quitter le camp la nuit. Ces entretiens ont été interrompus par la police.⁷

En novembre 2015, Jeff Drumtra, un collaborateur du HCR, s'exprimant à titre personnel, a déclaré à *Radio France Internationale* (RFI) : « Le recrutement au camp de Mahama est fait par un important réseau. Ce sont d'abord des réfugiés eux-mêmes. Mais ce système de recrutement inclut aussi des officiels du gouvernement rwandais. D'après mon analyse, au moins 1 500 réfugiés ont quitté le camp en tant que recrues. C'est une estimation prudente, cela pourrait être le double. » En réponse à cette déclaration, Saber Azam, le représentant du HCR au Rwanda a précisé que : « [dans le camp] les activités autres que les activités civiles sont interdites ». ⁸

En février 2016, un rapport d'experts confidentiel remis au Conseil de sécurité des Nations unies (et ayant fait l'objet de fuites dans la presse) a confirmé ces recrutements sur le fondement de témoignages de 18 miliciens burundais arrêtés en RDC. Ces derniers ont déclaré avoir vu quatre compagnies d'une centaine de recrues chacune établies dans un camp forestier d'entraînement militaire. Ils ont dit avoir été transportés à travers le Rwanda dans des camions militaires sous escorte de l'armée rwandaise, et avoir reçu des fausses cartes d'identité congolaises.⁹

En juillet 2017, un journaliste du quotidien français *Le Monde* s'est rendu dans le camp de Mahama, où résident désormais 53 000 réfugiés burundais. Les quelque réfugiés qu'il a interrogé lui ont dit qu'il n'y avait pas d'entraînement militaire dans le camp, et que les activités politiques et militaires y étaient interdites.¹⁰

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *France 24*, 04/11/2015.

⁸ *Radio France Internationale* (RFI), 25/11/2015.

⁹ *Voice of America – Africa* (VOA), 04/02/2016; GAFFEY Conor, *Newsweek*, 12/02/2016.

¹⁰ LEPIDI Pierre, *Le Monde*, 10/07/2017.

Bibliographie

(sites web consultés le 29 septembre 2017)

Institution internationale

RUMMERY Ariane (porte-parole du HCR), « HCR: Forte hausse des arrivées de réfugiés burundais au Rwanda », Genève, Haut commissariat aux réfugiés (HCR), 28/04/2015, <http://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2015/4/55409170c/hcr-forte-hausse-arrivees-refugies-burundais-rwanda.html>

Institutions nationales

Canada: Immigration and Refugee Board of Canada, « Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie et Ouganda : information sur les activités des milices burundaises au Rwanda, en République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Ouganda, y compris la relation avec les réfugiés burundais (2015-février 2017) », 14/03/2017
<http://www.irb.gc.ca/Eng/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=456982&pls=1>

Belgique, Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, « Burundi : situation sécuritaire », Cedoca, Bruxelles, 26/07/2016, 90 p.
http://www.cgra.be/sites/default/files/rapporten/coi_focus_burundi_situation_securitaire.pdf

ONG

Refugees International (RI, ONG américaine se consacrant aux personnes déplacées, refusant les subventions étatiques ou onusiennes), "Asylum betrayed: Recruitment of Burundian Refugees in Rwanda", Washington, 14/12/2015
<https://static1.squarespace.com/static/506c8ea1e4b01d9450dd53f5/t/566b3f97c647adfee2374e5/1449869207555/20151214+Rwanda.pdf>

Médias

LEPIDI Pierre, « Dans le camp rwandais de Mahama, l'angoisse des réfugiés du Burundi », *Le Monde*, 10/07/2017,
http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/04/dans-le-camp-rwandais-de-mahama-l-angoisse-des-refugies-du-burundi_5155474_3212.html

GAFFEY Conor, "Rwanda to Relocate Burundian Refugees after Accusations of Militia Recruitment", *Newsweek*, 12/02/2016,
<http://www.newsweek.com/rwanda-relocate-burundian-refugees-after-accusations-militia-recruitment-425841>

Voice of America – Africa (VOA), « Des réfugiés burundais disent avoir été recrutés comme rebelles par le Rwanda », 04/02/2016,
<https://www.voafrique.com/a/des-refugies-burundais-disent-avoir-ete-recrutes-comme-rebelles-par-le-rwanda/3176839.html>

Radio télévision belge francophone (RTBF), « Une ONG dénonce le recrutement de réfugiés burundais au Rwanda par des groupes armés », Bruxelles, 14/12/2015, https://www.rtbf.be/info/dossier/l-actualite-du-burundi/detail_une-ong-denonce-le-recrutement-de-refugies-burundais-au-rwanda-par-des-groupes-armes-kigali?id=9164243

Radio France Internationale (RFI), « Allégations de recrutement de rebelles burundais dans un camp rwandais », 25/11/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/20151125-burundi-rwanda-allegations-recrutement-refugies>

France 24, « Vidéo : le camp de Mahama, centre de recrutement de rebelles selon le Burundi », 04/11/2015, <http://www.france24.com/fr/20151104-video-rwanda-burundi-rebelles-anti-nkurunziza-refugies-ingerence>

Al Jazeera, "Burundi refugees lured to join rebel group", 24/07/2015, <http://www.aljazeera.com/news/2015/07/burundi-refugees-lured-join-rebel-group-150724095201444.html>